Séance du 01/07/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 289
Dossier : 190539

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Action culturelle - Les Z'Estivales - Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Saint-Etienne Métropole et l'Imprimerie de Rive de Gier - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 21/06/2019
Compte rendu affiché le : 02/07/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH (présent jusqu'à la question n°63 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°47 du projet de l'ordre du jour. Pouvoir à Mme Jeanson à partir de la question n°48 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (présent à partir de la question n°20 du projet de l'ordre du jour)

Absents-Excusés :
Mme Christiane JODAR (pouvoir à M. Frédéric DURAND) M. Jean-Pierre BERGER (pouvoir à Mme Geneviève ALBOUY) Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Raymonde ALLIROT (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY) M. Patrick NEYRET (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) Mme Marie-Hélène THOMAS (pouvoir à Mme Maryse BIANCHIN) M. Olivier LONGEON (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) Mme Raphaëlle JEANSON (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE, présente à partir de la question n°25 du projet de l'ordre du jour) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à M. Jacques FRESSINET)

Absents :
Mme Pascale MARRON; M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 289
Dossier : 190539

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Action culturelle - Les Z'Estivales - Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Saint-Etienne Métropole et l'Imprimerie de Rive de Gier - Approbation.

□ Rappel et Références :
La Ville de Saint-Etienne s'est fixée l'ambition de soutenir et d'accentuer le rayonnement culturel sur son territoire.

Le plan de mandat fixe donc les grands axes d'une politique qui envisage, d'une part, l'éclosion de nouveaux talents et d'autre part, l'épanouissement de nouvelles pratiques afin que l'exception culturelle stéphanoise puisse être durablement affirmée et qu'elle profite à tous. Cette dynamique culturelle rejoint l'ambition de renforcer les animations et l'attractivité du territoire stéphanois.

□ Motivation et Opportunité :
L'Office de Tourisme et des Congrès de Saint-Etienne Métropole (Saint-Etienne Tourisme et Congrès), en partenariat avec le Théâtre de l'Imprimerie de Rive de Gier, propose, depuis quelques années déjà, un événement estival itinérant dans différentes communes de la Métropole : Les Z'Estivales – Les petites scènes de l'été.

La Ville souhaite proposer, dans ce cadre, au Théâtre de Verdure de Saint-Victor, le jeudi 1er Août 2019, un concert de l'artiste Jeff K. Ce concert sera précédé d'un buffet campagnard.

□ Contenu :
La convention à intervenir entre la Ville, Saint-Étienne Tourisme et Congrès et l'Imprimerie de Rive de Gier fixe les modalités de partenariat pour l'organisation de cet événement.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 990 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	990 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :
- approuver la convention à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne, l'Office de Tourisme et des Congrès de Saint-Etienne Métropole et l'Imprimerie de Rive de Gier,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention ainsi que l'ensemble des documents afférents dont un exemplaire restera joint à la présente délibération.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2019 - Dépenses : chapitre 011 - article 6232
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Marc CHASSAUBENE**